

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1981)  
**Heft:** 588

**Artikel:** Au petit jeu des prévisions : énergie : les lois de l'offre et de la demande  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1012023>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Energie: les lois de l'offre et de la demande

On connaît maintenant la consommation d'énergie pour 1980 dans notre pays: + 3,5% par rapport à l'année précédente, une croissance supérieure à celle du PNB. Ce résultat doit réjouir les producteurs d'électricité qui voient ainsi, lentement mais sûrement, se confirmer leurs pronostics. En 1979, ils revendiquaient une nouvelle centrale nucléaire du type Gösgen pour la fin des années 80. L'inaction en matière d'économies d'énergie va leur donner raison; c'est sur cette inaction qu'ils tablent d'ailleurs en sous-estimant systématiquement dans leurs pronostics les économies possibles et le rôle des énergies de substitution, et en refusant une intervention efficace de l'Etat (article constitutionnel sur l'énergie, loi sur l'économie électrique).

Les producteurs se réfugient derrière leur mission: mettre à disposition un approvisionnement sûr. Leurs préoccupations se limitent donc à la production; la consommation, pour autant que les «politiques» leur donnent le feu vert, ils sont prêts à y faire face... Ils travaillent même à son développement — politique des tarifs, promotion du chauf-

fage électrique. Ce faisant, ils ne se révèlent que d'hypocrites entrepreneurs qui camouflent leurs intérêts particuliers sous le manteau de l'intérêt général.

Ce double jeu est cautionné par les autorités cantonales et communales qui sont largement propriétaires des sociétés productrices d'électricité, il faut le rappeler une fois encore.

Puisqu'il sera de plus en plus question, au fil des décisions cruciales en vue ces prochaines années, de la consommation d'énergie future et des réserves de production, un petit rappel qui montrera qu'on est loin des certitudes absolues dans ce domaine.

On sait que pour 1989/1990, l'Union des centrales suisses d'électricité a placé la barre de la demande à 27 700 gigawatt (ce sera la mesure que nous utiliserons ci-dessous).

Ayant pris connaissance de cette estimation, les organisations militant pour la protection de l'environnement ont proposé leurs corrections qui, il faut le noter, ont été souvent critiquées mais jamais réfutées. Si tant est qu'on soit d'accord d'entrer dans le petit jeu des prévisions, il faut connaître ces nouveaux chiffres dans quelques détails. Pour lesdites organisations, il s'agit d'abord de

revoir le pronostic en revisant à la fois le taux de croissance du PNB et la croissance du prix de l'électricité: — 2000.

Il faut tenir compte ensuite des possibilités d'économies (sans le secteur chaleur): — 800, et de l'apport du chauffage par le système des pompes à chaleur (le chauffage électrique serait, lui, exclu dans une loi sur l'économie électrique entrant en vigueur dès 1985): — 1050.

La demande prévisible totale deviendrait alors de 23 850!

La production moyenne pour ces années-là est estimée, toujours par l'Union des centrales suisses d'électricité, à 25 430 gigawatt, pour une sécurité d'approvisionnement de 95%.

Les organisations militant pour la protection de l'environnement proposent de passer d'une sûreté à 95% à une sûreté à 90%: + 500. D'autre part la part accrue accordée au système «coupage chaleur-force» (utilisation systématique de la chaleur et du courant électrique produits par un moteur thermique couplé à un générateur électrique): + 1500. Soit finalement un total de la production (pour 90% de sûreté) de 27 430...

Le compte est vite fait, qui permet pour le moins de relativiser les exigences des producteurs d'électricité.

## DISCOURS

### Faire joujou avec la jeunesse

En octobre dernier, le conseiller fédéral réputé le plus populaire, Willi Ritschard, donnait à «Blick» une interview profonde et nuancée sur les manifs de jeunes qui allait faire pâlir de jalousie, dans la classe politique et d'abord chez ses collègues.

Il y a quelques jours, à l'occasion du centenaire de la maison de jouets au cheval de bois (Franz Carl

Weber, environ 250 millions de chiffres d'affaires dans cinq pays), Fritz Honegger y allait à son tour de son point de vue sur la jeunesse d'aujourd'hui. La presse a plus ou moins bien répercuté l'avis bien balancé, tout radical quoi, du premier économiste de Suisse sur la violence et ses conséquences (néfastes): «l'Etat de droit... l'Etat policier», lequel est, comme M. Furgler le sait, le contraire de l'Etat de droit. Au reste, rien de sensationnel dans les propos de M. Honegger. Tout juste un appel aux adultes, qui doivent mieux écouter les jeunes, et aux jeunes raisonnables qui doivent raisonner leurs amis déraisonnables. Et de conclure: «Tous ceux

qui s'efforcent de vivre autrement devraient rechercher les voies légales pour arriver à leurs fins.» («NRL», 3.4.1981).

Exactement ce que mettent en pratique les violents dans la spéculation sous toutes ses formes. Diable, ils ne font rien de contraire à la loi, les patrons qui licencient, les chefs d'entreprise qui sauvent leur «boîte» en la vendant, les propriétaires qui démolissent pour reconstruire plus haut et plus cher qu'avant, les opérateurs sur les marchés à terme qui pêchent des profits dans les troubles monétaires et les errances des cours des matières premières,